



Municipalité de *Saint-Ludger*

Info *lettre*

N° 163 – Le 23 mai 2018



Un zeste de bonne humeur, une pincée d'organisation et quelques chaises : il n'en faut pas plus pour participer à la Fête des Voisins qui aura lieu le samedi 9 juin 2018, de 11 h à 15 h, à l'OTJ de Saint-Ludger.

Cette fête, organisée par la Corporation Ludgéroise de Développement est une occasion pour la population de mieux se connaître et de cultiver le plaisir de vivre ensemble.

### **Honneur aux nouveaux bébés Ludgérois et aux nouveaux arrivants !**

Lors de cette fête, la Municipalité de Saint-Ludger désire souligner, d'une façon particulière, l'arrivée des nouveaux enfants et des nouveaux arrivants dans sa communauté.

Vous avez eu ou adopté un bébé en 2016 ou 2017 ? Vous êtes nouveaux résidents depuis 2016 ou 2017 ?

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à cette belle fête. Pour ce faire, nous vous demandons de vous inscrire en transmettant un courriel ([info@st-ludger.qc.ca](mailto:info@st-ludger.qc.ca)) ou en téléphonant au bureau municipal (819 548-5408). Nous devons avoir reçu votre inscription au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2018.



Cette fête est pour toute la population, MAIS seuls les parents de nouveaux bébés et nouveaux résidents doivent s'inscrire.

Un diner BBQ avec hot-dog et hamburger sera disponible sur l'heure du midi, ainsi que de la liqueur, des jus, de l'eau, des grignotines et autres.

Modules de jeux gonflables sur place.

**EN CAS DE PLUIE, L'ACTIVITÉ EST ANNULÉE.**



**COLUDE**  
Corporation Ludgéroise  
de Développement

## Planter un arbre pour demain

Distribution annuelle d'arbres  
Ce samedi 26 mai 2018, dès 9 h  
sur le terrain de l'OTJ, 134 Dallaire

Cette année encore, la Colude vous offre des arbres.



5 variétés disponibles : Érables à sucre, bouleau jaune, chêne rouge, pin blanc et pin rouge

Nous vous accueillerons jusqu'à épuisement  
des stocks ou au plus tard 11h.

**Apportez vos sacs de plastique pour les transporter**

## IMPORTANTES TRAVAUX SUR LES RUES COLETTE ET HAMEL

D'importants travaux visant la reconstruction des services municipaux débute-  
ront le 4 juin 2018 sur les rues Colette et Hamel.

Les travaux réalisés par l'entrepreneur Lafontaine et Fils Inc. s'échelonnent  
sur une période d'environ 6 semaines.

Durant cette période, la circulation routière sera détournée, seule la circulation  
locale sera permise. Nous invitons donc tous les automobilistes et autres  
usagers de la route à respecter la signalisation de détour et surtout les limites  
de vitesse dans les rues avoisinant le chantier.

Ces travaux sont réalisés grâce au *Programme d'infrastructures Québec-  
Municipalités, Renouvellement de conduites, sous-volet 1.5 (PIQM – Conduites)*.



**Soyez prudents !**